

But visé

Offrir une programmation qui réponde aux attentes des personnes de 50 ans et plus, préretraitées et retraitées de la communauté

Le concept

- ❖ Regroupement de personnes de 50 ans et plus qui offre une programmation interactive, socioculturelle et du mieux-être à ses membres
- ❖ Lieu de rencontre visant l'épanouissement, l'engagement dans la communauté et le développement d'un sentiment d'appartenance chez les personnes de 50 ans et plus
- ❖ L'endroit ou l'occasion idéale pour créer des amitiés nouvelles, revoir des amis, échanger, discuter, etc.

Exemples d'activités d'un Carrefour 50+

- ❖ Activités physiques, culturelles, artistiques et du mieux-être de la personne
- ❖ Sports d'équipe, jeux de société, jeux récréatifs, club de marche
- ❖ Conférences, voyages plaisir 50+, sortie quotidienne guidée
- ❖ Entraînement musculaire et cardio-respiratoire
- ❖ Cours d'apprentissage, formation et autres

Activités supplémentaires possibles

- ❖ Centre de bénévolat pour les 50 ans et plus
- ❖ Centre pour la popote roulante
- ❖ Centre d'aide pour les proches aidants
- ❖ Centre de ressources pour aider les 50 ans et plus
- ❖ Une agence de voyages pour les 50 ans et plus
- ❖ Divers autres projets selon les besoins

Le Carrefour 50+ se veut une alternative aux Clubs d'âge d'or dit traditionnels, mais peut également être un concept des plus intéressants pour dynamiser la programmation des clubs et comités régionaux membres de l'AFANB



Objectifs

- Favoriser le mieux-être collectif des membres
- Préconiser le rôle social et économique de ses membres comme individus et collectivité
- Stimuler l'engagement du bénévolat des 50 ans et plus
- Mettre en valeur les personnes de 50 ans et plus dans notre société
- Représenter et défendre les droits des aînés auprès des organismes locaux, régionaux et des instances gouvernementales provinciale et fédérale
- Encourager une programmation intergénérationnelle afin de participer au processus de redéfinition des rapports collectifs de la société dans une perspective d'équité intergénérationnelle
- Offrir une programmation d'activités variées accessibles à toutes les personnes de 50 ans et plus.

Processus de création d'un



- Une fois la décision prise par le Club, le Comité régional ou le groupe de personnes intéressées, le Carrefour se dote, si nécessaire, d'une structure de fonctionnement⁽¹⁾ et s'affilie avec l'Association francophone des aînés du Nouveau-Brunswick
 - Une partie de la cotisation au Carrefour sera utilisée pour payer une carte de membre avec l'AFANB et le reste donnera accès aux avantages stipulés par le Carrefour
 - Avoir participé à un projet Municipalité / Communauté amie des aînés (MADA / CADA) est considéré comme un atout dans la mise en place d'un Carrefour 50+
 - Le Carrefour 50+ a :
 - ✓ son propre conseil d'administration
 - ✓ ses propres statuts et règlements
- (1) Si le groupe intéressé à créer un Carrefour 50+ n'est pas déjà constitué légalement, l'une des options à considérer est la création d'une coopérative regroupant les intéressés par le projet.

Contribution de l'AFANB

- ✓ Fait la promotion et la présentation du concept
- ✓ Appuie et conseille les initiateurs de projets dans l'intégration du concept Carrefour 50+



Un concept idéal pour les 50 ans et plus désireux de créer une programmation 'sur mesure', inspirée par leurs intérêts, leurs passions et leurs habiletés!

POUR PLUS D'INFORMATION



Jean-Luc Bélanger, directeur général
1-866-523-0900 / (506) 386-0090
aafanb@nb.aibn.com